



OIC/ACM-2019/CG-EUROPE/REP/FINAL

**RAPPORT
DE LA REUNION DU GROUPE DE CONTACT DE L'OCI SUR LES
MUSULMANS EN EUROPE TENUE EN MARGE DE LA REUNION
ANNUELLE DE COORDINATION**

**NEW YORK, ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE
23 SEPTEMBRE 2019**

RAPPORT

DU GROUPE DE CONTACT DE L'OCI SUR LES MUSULMANS EN EUROPE

23 SEPTEMBRE 2019, NEW YORK

1. Le Groupe de contact de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) sur les musulmans en Europe s'est réuni en marge de la réunion annuelle de coordination le 23 septembre 2019 à New York, États-Unis, sous la présidence de Son Excellence le Secrétaire général de l'OCI, le Dr Yousef. A. Al-Othaimen.
2. Des déclarations ont été faites par le Secrétaire général de l'OCI et des membres du Groupe de contact de l'OCI.
3. La réunion a passé en revue la situation des musulmans en Europe depuis la dernière réunion du Groupe de contact et a réitéré le soutien aux communautés musulmanes, dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des nations européennes.
4. La réunion a demandé à l'OCI et à ses États membres de continuer à manifester leur intérêt par rapport à la situation des musulmans en Europe.
5. La réunion a appelé tous les gouvernements à respecter la liberté de religion de tous les musulmans et à ne pas restreindre les droits de l'homme et les libertés fondamentales des musulmans, notamment l'exercice de leurs droits civils et culturels.
6. La réunion s'est déclarée préoccupée par la montée du sentiment antimusulman, de l'islamophobie et de l'extrémisme-droite en Europe et a invité le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme à mettre en place un observatoire pour surveiller les actes de haine religieuse, d'hostilité et de violence contre les musulmans et en faire rapport aux organes concernés.
7. La réunion a fermement rejeté toutes les présomptions de culpabilité ou les attributions de crimes, d'extrémisme et de terrorisme potentiels aux musulmans ordinaires, qui adhèrent sincèrement aux principes et aux enseignements de l'Islam, les expriment et les suivent.
8. Les Réunion a demandé à tous les gouvernements de mettre pleinement en œuvre le cadre juridique et administratif national existant et / ou d'adapter au besoin la nouvelle législation en conformité avec les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, des normes et standards universels. Elle leur a également demandé de prendre des mesures sérieuses et efficaces pour promouvoir le dialogue interconfessionnel, la tolérance, le respect et l'entente mutuels, en particulier par le biais de l'éducation, des médias et de la société civile, afin de protéger tous les individus et toutes les communautés contre la haine et la violence fondées sur la religion et la foi; et d'assurer la protection des lieux de culte.

9. La réunion a réitéré son appel au Président du Sommet islamique, au Président du Conseil des ministres des affaires étrangères et au Secrétaire général de maintenir des contacts étroits avec les Nations Unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et les gouvernements des pays qui comptent des peuples, des minorités et des communautés musulmanes selon les besoins, afin d'instaurer un dialogue positif et constructif. C'est pour trouver les moyens de contribuer à l'harmonie interculturelle, de renforcer la compréhension mutuelle, le respect et la tolérance, conformément au communiqué final de la Réunion d'urgence à composition non limitée du Comité exécutif de l'OCI tenue au niveau des ministres des Affaires étrangères à Istanbul, République de Turquie, le 22 mars 2019.
10. La réunion a également réitéré la position de principe de l'OCI visant à condamner l'extrémisme, le terrorisme et toutes les formes de violence, qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité dans les pays d'Europe.
11. La réunion a félicité le Secrétaire général d'avoir engagé un dialogue avec l'Union européenne, d'autres organisations internationales, des dirigeants politiques et la société civile afin de sensibiliser le public aux dangers de l'islamophobie.
12. La réunion a demandé au Secrétaire général de poursuivre ses initiatives et ses engagements auprès d'acteurs, organisations et institutions internationaux afin de sensibiliser le monde à l'affliction de l'islamophobie, de la haine et de l'intolérance envers les musulmans et de lutter efficacement contre ce phénomène en coordination avec les organisations nationales et internationales, réaffirmant la nécessité de se coordonner et de coopérer avec toutes les organisations internationales, régionales et sous régionales, ainsi qu'avec la société civile.
13. La réunion a demandé aux États membres, aux institutions financières de l'OCI, et particulièrement à la BID, et aux autres institutions de l'OCI de fournir l'assistance nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie d'engagement de l'OCI et d'autres programmes de développement à long terme pour les musulmans en Europe- et surtout au profit de la jeunesse.
14. La réunion s'est félicitée des démarches positives entreprises par le Secrétaire général avec les bureaux de l'OCI à Bruxelles et à Genève pour nouer le dialogue avec les musulmans d'Europe et a exhorté toutes les parties à intensifier leurs efforts à cet égard.
15. La réunion a invité les États membres, dans le cadre de leur coopération bilatérale avec les pays européens, à relever les défis auxquels sont confrontés les musulmans en Europe.
16. La réunion a appelé les institutions telles que l'ISESCO et l'IRCICA à prendre les mesures nécessaires pour identifier, préserver et protéger le patrimoine culturel islamique des musulmans en Europe.
17. La réunion a appelé les dirigeants des communautés musulmanes en Europe à intensifier leurs efforts pour dialoguer avec la jeunesse musulmane et promouvoir la paix, la tolérance, l'inclusion et l'harmonie.
